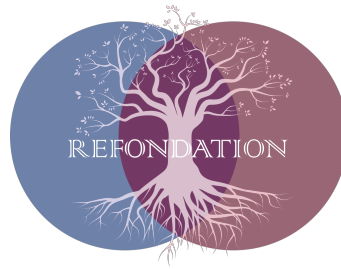


# CONVENTION NATIONALE



## « Les nouvelles questions sociales »

Samedi 10 novembre 2018

*Jardins de l'Arcadie à LENS*

*26 rue de l'écluse*

### TEXTE D'ORIENTATION ET DE DEBAT

Le retour au sens passe par le retour à des fondements solides et clairs, autour des trois valeurs cardinales de notre République : une liberté responsable, le droit à une égale dignité, une fraternité du quotidien.

Il faut **une liberté responsable** : la réussite liée à l'initiative privée, si elle est à encourager, n'exonère pas du partage solidaire des fruits de cette réussite.

La première égalité à reconnaître, c'est **l'égale dignité de toutes les personnes** humaines, ce qui implique la reconnaissance de la valeur de toute vie et, au nom de la justice, l'importance d'engager des efforts similaires pour protéger toute vie. En ce sens « l'égalité des chances » ne peut être un objectif suffisant, car elle n'empêche en rien de profondes inégalités et peut même servir de caution pour les renforcer en valorisant toute réussite individuelle, même au détriment des plus fragiles.

La Fraternité est un des buts ultimes d'une vie en société : elle rappelle que le bonheur universellement recherché ne trouvera jamais tant sa source dans l'accumulation de biens que dans **la création de relations bienveillantes**. Agir envers les autres comme nous aimerions qu'ils agissent pour nous est la première maxime d'une communauté nationale fraternelle.

Ce qui fait la fortune économique d'une nation c'est la trame resserrée de ses liens sociaux, l'existence d'une vision partagée des valeurs et du sens, une entraide de proximité, un sentiment d'être concernés les uns par les autres, une dimension affective qui nous relie. Une société solide fait une économie prospère.

**L'État ne peut et ne doit pas tout prendre en charge. Chacun est pleinement responsable non seulement de soi-même mais aussi de l'autre. Il est temps de donner aux échelons régionaux, aux grandes associations, aux citoyens, aux bassins de vie de nouvelles responsabilités, motrices à la politique de solidarité. Notre implication, notre engagement ne passe pas que par l'impôt. Le temps est venu d'un co-engagement collectif, dans l'action et du partage de la décision, dans l'entreprise, dans le dialogue social, dans un nouveau paritarisme, rénové.**

## TOUT POUR LE RETOUR A L'EMPLOI

**La valeur travail est positive.** Chacun doit être impliqué dans la construction de notre quotidien. Une allocation est une aide de transition dans les moments difficile : sinon, c'est le signe d'une maladie de notre société que nous devons refuser. Il faut sortir d'une vision selon laquelle il existerait une pénurie de travail contre laquelle seul un revenu universel peut avoir de l'effet.

A côté l'instauration d'un nouveau modèle économique, celui de l'économie de la réciprocité, nous appelons un effort considérable de la nation pour extraire de « la trappe de l'in-employabilité » des millions de Français ne sont plus citoyens au sens économique et social, au prix tout à la fois un gâchis humain et gâchis économique

Nous saluons la **magnifique idée devenue réalité de l'initiative « territoires zéro chômeur »** : elle montre l'activation des dépenses sociales et d'insertion vers le retour à l'emploi, dans des activités pérennes, est possible. Nous voulons débattre de la possibilité de généralisation et d'extension d'une telle démarche.

Dans cette optique nous voulons poser en débat plusieurs pistes dont en particulier :

Poser dès à présent de manière réaliste la question de **l'arrivée de l'Intelligence Artificielle** et ses conséquences sur de nombreux emplois. **Numérique et humain, est-ce possible ?**

La préconisation d'un **nouveau contrat d'activité** qui sera un instrument formel s'il n'est pas relié à la sève et aux racines d'un territoire, signé et géré en son sein. **Ce nouveau contrat d'activité doit intégrer toutes les dimensions aujourd'hui parcellisées, éclatées, émietées de la formation professionnelle, de la politique de l'emploi, des allocations.**

La privatisation à l'anglo-saxonne, qui est en train de s'organiser, de **la formation professionnelle**, par des « bons d'achats » pose de graves questions. S'y déploient l'individualisme, la privatisation systématique, la marchandisation que nous refusons, mais aussi un gaspillage phénoménal des moyens, captés par un faible nombre d'organismes, parfois peu scrupuleux, au détriment des entreprises.

**Un futur contrat d'activité** doit insérer tous les dispositifs permettant la reconversion, le changement d'activité, les périodes intermédiaires, même difficiles : fin d'allocations chômage, congés de conversion.

**Nous proposons que ce contrat d'activité soit géré par des grandes agences régionales de l'activité et de la formation (ARA)**, paritaires, réunissant élus, Etat, entreprises, y compris publiques, salariés, professions indépendantes. Elle pourrait être la gestionnaire d'un « droit opposable à l'activité »

**L'appui sur les grandes associations nationales, la solidarité de proximité, et le secteur des entreprises sociales et solidaires** est aujourd'hui trop compliqué, trop comprimé, alors qu'il s'agit d'un potentiel de croissance de nouveaux emplois d'accompagnement ou de tutorat d'activités indépendantes considérables. Il faut poser la question du financement, du statut, de la professionnalisation, de la gouvernance de ce secteur d'activité, qui entre l'État et le marché est aujourd'hui limité à la portion congrue. Cela doit au contraire devenir une priorité respectée.

## 2<sup>ème</sup> SESSION : LE SOUTIEN AUX ETRE LES PLUS FRAGILES ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

**Qui sont les pauvres dans le nouveau monde ? Et quels sont les sources de la nouvelle pauvreté ? C'est une question préalable.**

Il faut **identifier les populations les plus fragiles** : sans domicile fixes, handicapés, travailleurs pauvres et leur famille, familles monoparentales, habitants de territoires abandonnés.

Il faut aller à la source de ces fragilités et de cet oubli : au cœur de ces difficultés, le plus souvent une clef : le non logement mais aussi souvent le mal logement.

Le logement représente dans les ménages, une proportion des dépenses en croissance et déraisonnable, à la différence de pays comme les États-Unis ou l'Allemagne. Cela pèse notamment sur une bonne alimentation, sur l'équilibre de vie, sur l'éducation.

**L'accès au logement est la première source des inégalités.** Il pèse sur la consommation, induit des coûts de déplacement, consomme du temps.

Recentrer le logement social sur les populations qui en ont réellement besoin, et organiser une fluidité de leur occupation est un acte courageux et nécessaire.

**Le soutien aux familles monoparentales doit être une toute première priorité** de la politique familiale et sociale.

**Comment agir à partir de ce constat ?** Un plan vis-à-vis des pauvres ne doit plus être aujourd'hui un plan d'Etat, bureaucratique, en vertical.

Il faut, au-delà des allocations, une nouvelle implication de chacun, et que l'Etat sache le susciter et le faciliter.

Entre un État qui s'est introduit dans l'ensemble de la vie sociale et un libéralisme économique et commercial qui s'étend à des domaines de plus en plus variés, **l'espace de l'économie gratuite, du troc amical de voisinage, du partage de projet, pris en étau, se resserre** et disparaît.

Les nouvelles méthodes de productivité doivent permettre une réduction de la durée de la journée qui dégage un temps supplémentaire pour l'échange.

Dans chaque quartier, des espaces collaboratifs doivent être créés, ouverts, animés. Un nouvel urbanisme doit faire de cette ouverture des espaces, de l'abaissement des murs dans les nouvelles zones pavillonnaires, de la création d'espaces communs, des règles générales.

Le temps consacré à partager un projet collectif identifié doit être valorisé, certifié et pouvoir être valorisé.

Le bénévolat associatif est une grande force de la France, un capital précieux. Il doit être valorisé dans le produit intérieur brut à sa juste valeur. Chaque projet soutenu par de l'argent public et démultiplié par l'action associative est bonifié par une connaissance aigüe du terrain.

Tout un faisceau de moyens doit ainsi être mis en œuvre avec ambition pour ouvrir de nouveaux champs et donner une nouvelle énergie au tiers secteur associatif.

### 3<sup>ème</sup> SESSION : REFONDER LE LIEN DU TRAVAIL DANS L'ENTREPRISE, LE DIALOGUE SOCIAL ET LE PARITARISME

**Il faut repenser le travail dans l'entreprise et dans les organisations** : il faut prendre l'exigence d'innovation comme une opportunités pour réduire la pénibilité du travail et partager le sens de la création de valeur au sein de l'entreprise, et des administrations. Le travail à domicile, la pluralité de travaux, y compris en même temps dans le secteur public et le secteur privé, l'alternance de travail à distance, à domicile et en plateformes de « coworking », et de travail au sein de l'entreprise, et de nouvelles approches du travail que nous n'imaginons même pas aujourd'hui, la valorisation du travail caché, exigent la définition globale d'un contrat d'activité. **Nous sommes dans un temps d'intelligence collective qui doit être aussi une intelligence sociale et une intelligence du travail.**

Cette mutation du travail ne doit pas conduire revenir à une économie de marchandage digne dudit demi-siècle mais au contraire nous amener à repenser la relation de travail et l'entreprise, à réinventer la négociation et le dialogue social à l'échelon du réel d'aujourd'hui : le bassin de vie.

Il est urgent de réintroduire la question du travail dans le débat public et d'entreprendre de profondes réformes de son organisation, de ses règles et du dialogue social.

Les crises du travail, du syndicalisme et de l'entreprise doivent être abordées simultanément.

**Il faut un syndicalisme fort car la solidarité du travail passe par son organisation collective.** Le syndicalisme souffre du mal qui ronge tous les corps intermédiaires autant que l'État : une congestion bureaucratique née de la centralisation. Il faut à la fois le soutenir, l'appuyer, l'aider à se relancer mais en veillant à ce qu'il reprenne prise, en positif, sur les problèmes concrets.

C'est au niveau local des bassins des territoires, et non à l'échelon de l'accord d'entreprise, que l'avenir de la négociation sociale doit se reconstruire : **nous proposons de nouvelles institutions paritaires dans les territoires.** Nous proposons des **accords sociaux territoriaux sur les conditions de travail.**

**Au cœur du dispositif, la gouvernance même de l'entreprise doit être révisée.** Est-ce dans le sens de la cogestion, avec ses risques de confusion de responsabilité, ou d'un nouveau paritarisme « à la française » ?